

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 42

Séance du 18 décembre 2000 à 20 H
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 36

Tous les délégués

sauf MM. WELTZER, ATZENHOFFER, (excusés) et WEISS A. qui étaient représentés respectivement par MM. AMRHEIN, RAUSCHER et KEMPF. MM. WEISHAAR J., Mme JUILLARD, MM. NEUHARD, MEYER Ch., ZINCK, (excusés), M. BAUMANN.

DEL. N° 29/2000

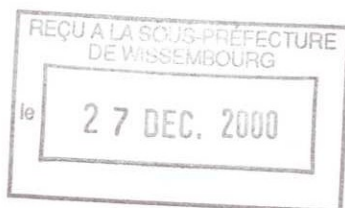
OBJET : ETUDES GEOTECHNIQUES POUR LA REALISATION DU CENTRE D'ANIMATION ET DE DECOUVERTE TRANSFRONTALIER DU FLECKENSTEIN

- VU la délibération du 28 juin 1999 du Conseil Communautaire approuvant le projet de réalisation et de financement du pôle des générations futures (centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein)
- VU la délibération du 17 avril 2000 du Bureau attribuant le marché négocié de maîtrise d'œuvre
- CONSIDERANT la consultation engagée en vue du choix du bureau pour la réalisation d'études géotechniques
- CONSIDERANT les offres pour les études précitées

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- . de retenir FONDASOL pour l'exécution des études géotechniques du Centre d'Animation et de Découverte Transfrontalier du Fleckenstein pour un montant de 5 761,60 E TTC, soit 37 793,62 F TTC;***
- . d'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.***

Pour copie conforme
DURRENBACH, le 20 décembre 2000
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL